



INSTRUCTORAT REGIONAL COMITE INTER REGIONAL EST

SUJET DE MEMOIRE DE PIERRON Gérard
MF2 n° 948

*«Réflexions, sur l'évaluation de
l'épreuve de pédagogie théorique pour
un examen de moniteur fédéral
1° degré»*

*« Lorsqu'on ignore vers quel port il faut se diriger, on ne trouve
jamais de vent favorable..... »
(Sénèque, l'ancien)*



Remerciements

*Que de chemin parcouru ! (et de coups de palmes)
Je ne pensais pas, le jour de mes premières bulles qu'un
jour je présenterais un mémoire pour l'instructorat régional de la
FFESSM.*

*La plongée m'a beaucoup apporté, et m'a surtout permis de
rencontrer en la personne des cadres de la fédération des gens
exceptionnels.*

*Ces formateurs m'ont fait prendre conscience des
possibilités qui sommeillaient en moi, ils ont su me faire regarder au
delà des apparences.*

*Ne pas s'arrêter au premier regard, mais aller plus loin,
chercher, musarder, explorer, pour enfin découvrir d'autres
horizons.*

*Pas de doute ils ont pleinement réussi leur œuvre
pédagogique et ont fait naître en moi le désir de les imiter.*

*Quelle expérience enrichissante, et cela je le dois aux
« hommes de la plongée ».*

*J'ai donc beaucoup de personnes à remercier car le monde
de la plongée est une grande famille.*

Mais plus particulièrement :

*Guy et Christian mes parrains qui par leurs judicieux et
pertinents conseils avisés ont su m'épauler tout au long de mon
stage dans les différents exercices que j'avais à réaliser.*

*A l'ensemble du collège des instructeurs qui m'a
accueilli avec chaleur (moi qui suis d'un naturel plutôt froid) et fait
profiter de son expérience.*

*A Jean-Marc, Yvon, Daniel, et Kiki, sans qui cette belle
aventure ne serait pas arrivée.*

*A mon épouse et mes enfants pour la patience et le
courage dont ils ont fait preuve durant mes nombreuses absences
mais aussi pour leur soutien dans les moments de doute et l'exercice
d'une passion quelque peu dévorante, mais ô combien enrichissante.*

Sommaire

1) INTRODUCTION

2) QUELQUES GÉNÉRALITÉS SUR L'ÉVALUATION

- 21) Fonction sociale de l'évaluation
- 22) Fonction pédagogique
- 23) Fonction institutionnelle
- 24) Les différentes formes de l'évaluation

- 241) L'évaluation formative
- 242) L'évaluation sommative

- 25) Le produit de l'évaluation
- 26) La mesure
- 27) Docimologie

3) DÉFINITION DE L'OBJECTIF

31) Qu'est-ce que l'on attend d'un moniteur de plongée ?

- 311) Un plongeur
- 312) Un formateur
- 313) Un organisateur
- 314) Un responsable
- 315) Un leader
- 316) Un animateur
- 317) Un technicien

32) Sur quoi va porter l'évaluation ?

- 321) Concernant la pédagogie
- 322) Concernant les connaissances nécessaires
- 323) Concernant l'aspect sécurité
- 324) Concernant la façon de communiquer

33) Conclusions

4) NÉCESSITÉ DU TRAVAIL EN GROUPE

5) APPLICATION

- 51) Formulation du sujet**
- 52) Critères d'évaluation**
- 53) Critères de notation**

6) CONCLUSIONS

7) ANNEXES

1) INTRODUCTION

Depuis de nombreuses années la FFESSM au travers de ses comités régionaux délivre des diplômes de moniteur fédéral 1° degré (entre autres), et il est à noter que, d'une manière générale, les diplômes attribués correspondent à un véritable savoir faire reconnu par l'ensemble des acteurs de la plongée.

Il est important que cet état de fait perdure, la FFESSM devant conserver la légitimité qui est la sienne, au travers d'une image de sérieux et de compétences.

La manière d'évaluer retenue par la FFESSM se traduit sous la forme d'un examen ponctuel qui vient conclure la formation dispensée et les efforts du candidat.

Le contrôle continu est une autre approche certificative qui laisse au candidat les moyens d'engranger « au fil de l'eau » les compétences lorsque celles-ci sont acquises.

Avec l'examen ponctuel tout se joue le jour J et l'évaluation (vu coté examinateurs, mais certainement aussi coté examinés) se doit d'être la plus rigoureuse possible !

Au fil des examens, malgré la qualité et la diversité de formation des différents membres du jury, (I.N, IR, MF2) il arrive néanmoins qu'au détours de discussions informelles, de remarques du jury, voir de stagiaires certaines interrogations subsistent ? (les exemples de remarques qui suivent semblent être représentatives de ce qui revient le plus souvent)

Coté jury :

- “ le sujet proposé était-il univoque.....”
- “ le sujet m'a-t-il permis d'évaluer correctement la capacité du stagiaire à.....”
- “ tiens, celui-ci il n'a rien compris.....”
- “ la note attribuée reflète-elle véritablement la prestation.....”
- “ ai-je été trop généreux ou a l'inverse trop dur,.....”

Coté stagiaire :

- “ ai-je bien traité le sujet, ou est-ce que j'étais à coté.....”
- “ j'ai pas tellement bien compris où ils voulaient en venir.....”
- “ mais qu'est-ce qu'ils veulent.....”
- “ ils ne disent pas tous la même chose.....”

Des zones d'ombre existent, mais il faut bien se rendre à l'évidence rien n'est parfait, et il y en aura toujours. Cependant on peut toujours faire mieux, et la modeste démarche proposée au travers de ce mémoire est d'essayer de clarifier un peu plus les choses, amener un peu plus de transparence rendre explicite ce qui est implicite, pour finalement progresser

2) QUELQUES GÉNÉRALITÉS SUR L'ÉVALUATION

C'est une pratique fondamentale de tout système de formation.

L'évaluation soulève des problèmes importants:

- parce qu'elle concerne les élèves pas seulement en tant qu'élèves, mais aussi en tant qu'individus.

- parce qu'elle concerne l'enseignant dont c'est l'une des principales fonctions :

- car c'est lui qui dispense l'enseignement
- car c'est lui qui propose les exercices, les problèmes, à partir desquels les élèves seront évalués.

L'enseignant corrige, et (même si les tentatives d'auto évaluation existent) c'est un travail solitaire, dont il porte l'entière responsabilité.

Evaluer au sens général du terme, c'est attribuer une valeur à un objet .

Dans notre domaine, c'est les résultats des élèves, et les élèves eux-mêmes qui sont évalués, avec pour conséquence des décisions dont l'impact n'est pas négligeable.

21) Fonction sociale de l'évaluation:

Prépare l'insertion des individus dans la hiérarchie sociale.

Objectif : discriminer et répartir les individus selon leurs goûts, leurs capacités, dans les différents secteurs de la vie sociale.

22) Fonction pédagogique:

Celle qui intéresse le plus le pédagogue et qui comporte deux aspects:

- évaluer le profit que les élèves tirent de l'enseignement, atteinte des objectifs, progrès, difficultés.

- évaluation de l'enseignement lui même, pour le réguler, l'adapter au niveau des élèves et aux difficultés rencontrées.

Objectif : harmoniser, le projet pédagogique de l'enseignant étant la réussite du plus grand nombre.

23) Fonction institutionnelle:

L'évaluation apparaît comme un pouvoir, le pouvoir que certains ont sur d'autres. Quelle que soit la qualité des relations que l'enseignant entretient avec ses élèves, il

reste celui qui détient le pouvoir. A l'intérieur de l'institution, l'évaluation instaure l'ordre et contribue à son maintien.

Objectif : est intermédiaire entre les deux autres, c'est en même temps promouvoir et sélectionner.

24) Les différentes formes de l'évaluation:

241) L'évaluation formative:

C'est la fonction pédagogique de l'évaluateur. Elle se pratique au cours des apprentissages le but est de renseigner l'élève, le plus complètement et le plus précisément possible sur la distance qui le sépare de l'objectif, sur les difficultés qu'il rencontre, mais aussi d'informer le professeur sur la manière, dont son enseignement est reçu par les élèves, lui permettant de le réguler.

C'est un mécanisme de rétroaction à ce titre libre de toute sanction, et qui n'a de fonction que **pédagogique**.

242) L'évaluation sommative:

Elle concrétise les fonctions sociales et institutionnelles et se place au terme d'un apprentissage. Le but est de vérifier si les objectifs sont atteints. C'est une évaluation bilan (finale ?) sur laquelle on s'appuie pour prendre des décisions (sanctions ?).

Dans la pratique les choses sont plus confuses, dans la mesure où les mêmes indicateurs sont utilisés par l'enseignant, pour réguler son enseignement, gérer son pouvoir vis à vis des élèves, et prendre les décisions qui les concernent.

Important: la note n'a qu'un faible pouvoir d'information pour l'élève, elle ne renseigne pas précisément sur ce qu'il aurait fallu faire, ou ne pas faire si ce n'est pas suivi de commentaires explicites

25) Le produit de l'évaluation:

C'est la manière dont elle exprime, la valeur de la production des élèves:

trois principaux:

- des chiffres (1 à 20)
- des lettres (A B C D E F)
- des appréciations qualitatives (très bien, bien.....)

26) La mesure:

Mesurer c'est associer un nombre à un objet ou à un événement selon une règle logiquement acceptable.

Le plus souvent évaluer pour l'enseignant, c'est justement associer des nombres aux prestations des élèves.

Trois propriétés d'un instrument de mesure:

- validité: donner la valeur vraie à la grandeur mesurée.
- Fidélité: toujours la même valeur pour la même grandeur mesurée.
- Sensibilité: c'est le pouvoir discriminant de l'instrument, distinguer deux grandeurs qui ne diffèrent entre elles que légèrement.

Lorsqu'il note, l'enseignant devient en quelque sorte l'instrument de mesure.
C'est sa propre fiabilité, qu'il conviendra de surveiller.

27) Docimologie:

Ou la science qui a pour objet l'étude systématique des examens et en particulier des systèmes de notation et du comportement des examinateurs et des examinés.

Quelle que soit la conscience professionnelle de l'enseignant, des aspects aléatoires font partis du processus de notation lui même.

L'existence de divergences entre correcteurs peut enlever toute valeur prédictive aux notes obtenues, durant la formation, c'est pourquoi on tente de tempérer la valeur de l'examen par la prise en compte des résultats obtenus durant la formation. (ce qui n'est pas toujours possible !)

Quelle est la fidélité de la mesure? Porte-t-on toujours la même note sur le même travail? **Les études faites sur ce sujet tendent à montrer qu'il n'en est rien.**

Deux causes principales à cela.

- Les correcteurs **n'utilisent pas les mêmes critères** pour noter le travail
- Les correcteurs **n'utilisent pas réellement la même échelle de note.**

Pour certains excellent 18 pour d'autres excellent 16 le 20 n'est pratiquement jamais utilisé, de même que les notes en dessous de 3.

Dans un premier temps on peut déjà s'interroger sur les rapports de cette échelle, sont ils tous égaux ? Un 16 vaut il deux fois 8 et l'écart entre un 8 et un 10 est il le même qu'entre un 14 et un 16 ?

Il n'est pas évident que ce soit toujours le cas, ce qui nous amènerait à dire que l'échelle de note n'est pas vraiment une échelle de rapport mais plutôt une échelle d'ordre, les « meilleurs » vers le haut de l'échelle et les moins « bons » vers le bas, en ayant à l'esprit qu'un « bon » parmi les moins « bons » n'est peu être plus un « bon » parmi les « bons » !

De même sur la base de ce raisonnement on peut s'interroger sur la valeur des moyennes, car additionner un 16 avec un 5 pour en faire la moyenne n'est sûrement pas le reflet exact de la valeur réelle de l'individu même si des coefficients viennent pondérer, (ou amplifier) le résultat.

L'utilisation de 5 lettres (A à E) serait peut être une méthode plus appropriée à condition toutefois de ne pas se laisser aller à rajouter avec chaque lettre des + et des -.

Une notation binaire fait ou non fait employée d'ailleurs dans certaines épreuves, a le mérite d'être plus tranchée, mais l'inconvénient de ne plus laisser de possibilités de rattrapage, « notons » toutefois que le jury reste souverain.

D'où viennent ces divergences?

- Des informations dont dispose le correcteur.
- De la manière dont il corrige.
- Des circonstances de l'évaluation.
- De l'ordre des copies.
- De la mise en relation de la production de l'élève avec un modèle de référence qui est lui même une interprétation de la tâche proposée (le produit attendu par le correcteur).
- De la modification du barème de notation si le correcteur constate que le niveau est inférieur ou supérieur à celui attendu.
- Des effets produits par des informations a priori, qui amèneraient le correcteur à se mettre en concordance avec elles.
- D'un effet d'ordre, c'est à dire de la place de l'élève ou de la copie.
- D'un effet de halo qui voudrait qu'un élève ou un devoir soit noté différemment suivant que les élèves notés précédemment soient très bon ou très mauvais.

A méditer:

Les travaux sur la docimologie incitent à la modestie (quand on pense aux "batailles" pour un demi point), et montrent que l'effort doit porter sur la mise en place des critères d'évaluation.

Fort de ces quelques remarques et commentaires nous allons maintenant essayer de voir si des améliorations peuvent être envisagées.

3) DÉFINITION DE L'OBJECTIF

31) Qu'est-ce que l'on attend d'un moniteur de plongée ?

Quand on veut aller quelque part encore faut-il savoir où sinon on risque fort de ne pas y arriver. Ceci est une évidence et il nous semble qu'une réflexion de fond est nécessaire pour tous les acteurs afin d'éviter quelques quiproquos.

En effet une idée générale existe quant aux compétences d'un moniteur de plongée, et chacun au travers de son cadre de référence, de son vécu, accorde une part plus importante à certains aspects plutôt qu'à d'autres.

La question mais qu'est ce qu'un moniteur de plongée, amène souvent plusieurs réponses.

C'est **un plongeur**.

C'est **un formateur**.

C'est **un organisateur**.

C'est un **responsable**

C'est **un leader**.

C'est **un animateur**.

C'est **un technicien**.

Mais quelles significations peuvent avoir ces différents termes ?

311) Un plongeur

Si le plongeur est forcément de niveau 4, quelle expérience lui confère-t-on ?

- Est-ce une expérience liée à de nombreuses années de pratique, mais sans beaucoup de plongée ?
- Est-ce une expérience liée à de nombreuses plongées mais réalisées en peu de temps ?
- Est-ce une expérience acquise avec de nombreuses plongées, de nombreuses années et dans tous les milieux et conditions ?
- Est-ce un peu de tout cela ?
- Est-ce l'expérience due à l'âge ?.....

312) Un formateur

- Capable d'enseigner la plongée à tous les niveaux de plongeur et dans tous les domaines ? (théoriquement)
- Capable de faire passer un message ? (mais de quel type ?)
- Qui a de la pédagogie ? (avec toutes les définitions qui s'y rattachent)
- Qui sait développer les facultés intellectuelles, motrices, morales de ses élèves ?
- Qui éduque ?
- Qui a des résultats ?.....

313) Un organisateur

- Qui organise les plongées ? (constitution des palanquées)

- Qui organise la plongée, du départ jusqu'au retour en intégrant les différents paramètres ?
- Qui organise une sortie club avec recherche du meilleur rapport qualité prix ?
- Qui organise un bal ou une tombola pour faire rentrer de l'argent dans les caisses du club pour le faire fonctionner ?
- Qui planifie la formation et la répartition des différents groupes au sein du club ?.....

314) Un responsable

- Assure une responsabilité pénale
- Assure une responsabilité morale
- Prend en compte que la pratique de la plongée est une activité à « risques » où les erreurs peuvent avoir des conséquences graves.
- Possède un savoir faire mais aussi un savoir être face à des personnes dont il a la charge

315) Un leader

- C'est un chef !
- C'est quelqu'un qui a du charisme, qui suscite l'adhésion à ses actions !
- C'est quelqu'un qui sait s'imposer quand il le faut !
- C'est quelqu'un qui sera capable de faire des adeptes de développer l'activité, la fédération.....

316) Un animateur

- Quelqu'un d'accès facile jovial convivial de bonne humeur !
- Qui est toujours en mouvement qui fait des propositions, qui les met en œuvre !
- Qui met l'ambiance à l'intérieur du club du groupe !
- Qui impulse une dynamique aux personnes dont il a la charge !.....

317) Un technicien

- Il connaît le matériel il est capable de conseiller !
- Il connaît les astuces pour la réalisation des exercices !
- Il connaît les textes !
- Il est responsable du matériel !
- Il se tient au courant des nouveautés !
- Il donne les directives aux autres encadrants !.....

On peut noter que, derrière les différentes qualités dont sont parés les moniteurs, les significations mises derrière les termes sont différentes et même si certaines qualités sont également citées elles ne le sont pas forcément par même ordre d'importance.

Tout le monde ne porte donc pas le même regard sur une même fonction, ce qui amène à évaluer différemment, car ce qui paraît incontournable pour certains l'est beaucoup moins pour d'autres et vice et versa.

Il paraît donc souhaitable, avant de mettre en place une évaluation, de se mettre d'accord, ou tout du moins de trouver entre membres du jury, un consensus qui permette au maximum de réduire les écarts d'appréciation.

32) Sur quoi va porter l'évaluation

Dans le domaine particulier, de l'examen des compétences, sur le plan de la théorie, nous proposons de définir dans un premier temps : « **sur quoi va porter l'évaluation ?** »

Sur le plan de la théorie, les futurs moniteurs vont être amenés à enseigner des éléments permettant aux futurs plongeurs de comprendre les différents phénomènes liés à la plongée, pour mieux maîtriser, l'environnement spécifique dans lequel ils vont évoluer.

Il faudra donc que les futurs moniteurs soient capables de relier la théorie à la pratique et ne pas faire de la théorie pour la théorie.

Il faudra aussi faire passer les éléments réglementaires liés à la plongée, au fonctionnement de la fédération, aux relations avec les autres organisations de plongeurs, ainsi que les éléments permettant d'assurer la mise en place en toute sécurité de l'activité.

Rappelons que l'épreuve de pédagogie théorique est une épreuve pour laquelle le candidat dispose de 20 mn de préparation sans documentation et de 20 mn pour présenter son cours au jury.

Le jury pour sa part doit évaluer si la prestation présentée par le candidat permet de présumer de sa capacité à enseigner la théorie de la plongée ou non.

Il faut donc que le sujet « tiré » par le candidat permette d'avoir une image représentative des compétences que l'on est en droit d'attendre d'un moniteur de plongée.

Le domaine des compétences en matière de théorie est vaste et peut porter sur 5 niveaux de plongeurs.

Il est clair que l'on ne peut pas contrôler l'ensemble des compétences. L'examen par la force des choses portera sur quelques uns des nombreux aspects de ce domaine, qu'il va falloir sélectionner.

Puisque cette épreuve est une épreuve de pédagogie il apparaît que cet aspect devra être en premier lieu examiné.

Hormis le domaine de la réglementation, il n'y a pas (comme au MF2 par exemple) de contrôle des connaissances. Le contenu nécessaire pour pouvoir enseigner devra donc être aussi examiné à cette occasion.

L'aspect sécurité primordial dans notre activité est incontournable.

La façon de se comporter devant un auditoire composé d'IN, IR, MF2, qui alimente le stress.

Au final on remarquera que, bien qu'indépendante de la prestation des candidats dans le domaine de la pédagogie pratique et préparatoire, la note de la pédagogie théorique aura une influence non négligeable dans l'évaluation globale pédagogique des candidats.

321) Concernant la pédagogie

Quels sont les éléments qui vont permettre de dire si le candidat fait preuve de pédagogie ?

En premier lieu il convient de s'interroger sur ce que l'on entend par avoir de la pédagogie ?

Le dictionnaire donne comme signification du terme : « science de l'éducation ».

D'une façon plus pratique nous dirons : « qu'enseigner c'est tenter de communiquer une partie de ses connaissances à des élèves qui doivent les acquérir, pour passer d'un comportement non appris à un comportement appris et par là à un comportement adapté ».

Pour arriver à ce résultat il est nécessaire de savoir concevoir des thèmes de séance, les mettre en place, les évaluer.

Définir un objectif, déterminer le contenu à évaluer, et choisir la méthode d'enseignement la plus adaptée ; en plaçant l'élève au centre, sont déjà des pistes sérieuses.

Toutefois pour pouvoir vraiment apprécier la capacité d'enseigner du candidat il nous semble qu'il faudra le mettre dans une situation qui lui pose un problème.

Pour savoir si le candidat possède des qualités de pédagogue nous pensons qu'il faudra le mettre dans une situation où le public en face de lui rencontre des difficultés dans la compréhension des phénomènes.

C'est à ce moment là, que le candidat devra faire preuve de pédagogie :

- en trouvant les moyens d'expliquer de différentes manières pour faire passer son message, mais également en construisant une progression logique et adaptée au niveau des élèves.

- en montrant qu'il a identifié et réfléchi aux points qui posent souvent problèmes, aux différents moyens, façons de les aborder et de proposer des solutions.

322) Concernant les connaissances nécessaires

C'est un point difficile, car reconnaissons le, l'épreuve dans sa forme actuelle en ne laissant au candidat aucun support (sauf planche muette) le met dans une situation qui rencontre peu de pédagogues, lorsqu'ils doivent faire un cours.

Comment faire pour valider au travers de la prestation du candidat si les connaissances théoriques sont acquises et jusqu'où on peut aller pour admettre les oublis ou les lacunes.

C'est au travers des questions posées par le jury et qui seront préalablement définies et induites par le sujet, que l'on pourra se rendre compte si le candidat s'est approprié le contenu de la formation.

Cela implique que le sujet proposé soit suffisamment ciblé pour permettre la mise en place de ces questions ou pour faire en sorte que le candidat, fasse la démonstration aux travers de son exposé qu'il les maîtrise.

Le sujet doit être rédigé de telle manière que le candidat exprime les éléments souhaités.

323) Concernant l'aspect sécurité

Des oublis ou lacunes peuvent être admises mais pas dans le domaine de la sécurité surtout dans le cas où ces oublis mettent en jeu la sécurité des personnes

Par exemple nous dirons qu'ignorer l'oxygène dans le traitement de l'ADD, ou la vitesse de remontée dans l'utilisation des tables sont des facteurs qui doivent fortement interpeller le jury sur le fait que le candidat présent devant eux soit capable d'être un moniteur de plongée.

324) La façon de communiquer

On a beau faire, on a beau dire....., le stress de l'examen sera toujours présent et il convient fort justement d'en tenir compte, toutefois un moniteur doit être capable de gérer un stress et d'y faire face.

L'attitude du candidat, sa façon d'animer son cours (schéma ou autres) de s'exprimer clairement et d'une manière audible, de rendre son exposé intéressant, son dynamisme, son sens de l'écoute, la clarté de ses réponses et son adaptabilité à son auditoire seront des critères de communication à prendre en compte.

33) En conclusion

L'évaluation du candidat doit porter sur ses capacités à :

- Définir des objectifs, général et intermédiaire de formation en plaçant l'élève au centre de ses préoccupations
- Définir un contenu de formation adapté
- Définir les pré-requis nécessaires
- Donner une justification à la formation
- Déterminer une progression adaptée
- Donner des moyens d'aider l'élève à comprendre et à surmonter ses difficultés
- Evaluer la séance réalisée à la fois pour l'élève, mais aussi pour améliorer son enseignement

Tout cela devra être fait en faisant état de connaissances correctes où n'apparaissent pas d'erreurs grossières, et où la sécurité devra être un des fils conducteurs.

La manière de faire participer l'auditoire en intéressant les « élèves », à son exposé avec tous les moyens mis à sa disposition, terminera de renseigner le jury sur le candidat.

Le jury disposant, d'une grille d'évaluation, celle-ci pourra être une aide à la décision la plus objective possible, tout en sachant que les membres du jury ont une grande expérience de la plongée.

Il est à noter également, que dans chaque jury, il y a un instructeur national, qui après un tour de table entre les membres du jury pourra harmoniser les notes au final.

4) NÉCESSITÉ DU TRAVAIL EN GROUPE

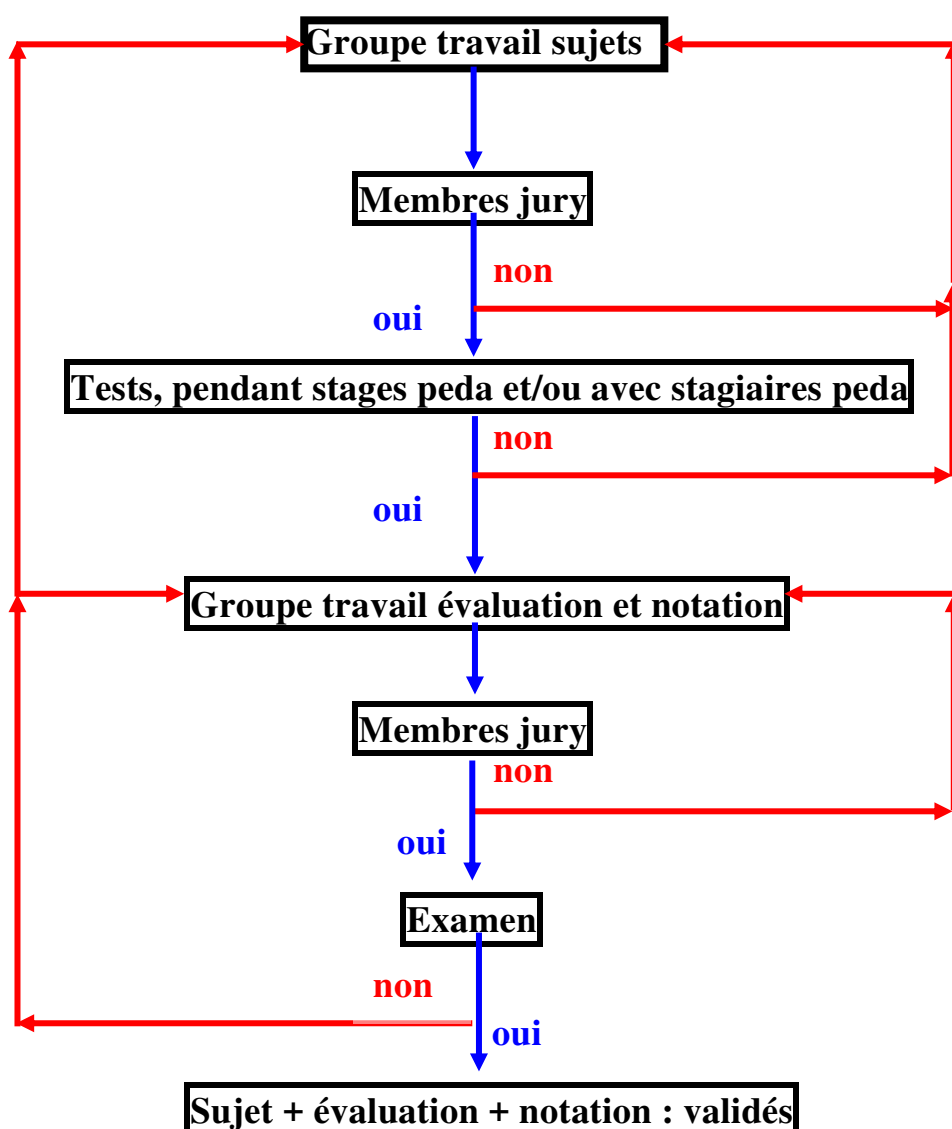
A ce stade de nos propositions la nécessité de constituer un groupe de travail pour réaliser les différents sujets paraît indispensable.

Partant du vieil adage « il y a plus d'idées dans plusieurs têtes que dans une », mais aussi que les différentes expériences et pratiques vont enrichir le débat, cette solution paraît incontournable.

De plus imaginez la solitude de la personne chargée de réaliser un tel travail.

La constitution d'un groupe de 4 à 6 personnes paraît raisonnable, un groupe plus petit ne permettant pas d'avoir assez de sensibilité, un groupe plus important posant des difficultés tant au niveau de la gestion que de la disponibilité des participants.

Il est proposé ci-après une organisation sous forme d'un schéma.



Le groupe de travail sujet, et évaluation notation peut être constitué des mêmes participants.

La démarche peut paraître lourde, mais présente l'avantage de permettre à l'ensemble des personnes constituant les jurys de participer à la validation des sujets. Les tester lors des stages pédagogiques CTR, ou avec leurs stagiaires. Participer également à la validation des grilles d'évaluation, de notation, permettra d'aborder les examens avec une plate forme commune préalablement discuté.

Pour valider les sujets et passer d'une étape à une autre il faut que le sujet proposé recueille au moins 70% d'avis favorable. Vouloir plus serait rechercher la perfection. A l'inverse se contenter de tout juste 51% risquerait de ne pas entraîner l'adhésion des participants et reporter lors des examens l'objet des divergences.

Cette démarche se veut vivante et évolutive les imperfections relevées lors des examens, et qui auraient échappé aux filtres précédents, devant permettre une correction pour évoluer et progresser.

5) APPLICATION

Ayant identifié ce que l'on veut évaluer il convient maintenant de formuler des questions qui vont amener de la part du candidat un comportement qui soit observable.

Par comportement nous n'entendons pas uniquement la façon physique de se comporter (attitude) mais également la démarche suivie pour la réalisation de son cours.

Pour ce faire il convient de **lui** demander le plus précisément possible, sinon comment s'étonner qu'il ne le fasse pas , incomplètement, ou qu'il passe à coté de certains aspects.

Par exemple si on ne demande pas au candidat d'exprimer quel est l'objectif général de formation du niveau de plongeur considéré, le candidat peut être amené à rentrer dans son cours sur un aspect de la formation, sans faire la démonstration au jury, que le cours qu'il va réaliser à bien un objectif final qu'il a bien intégré.

Si la question ne lui est pas posée le jury devra « supposer » qu'il a/ou n'a pas, bien intégré, cet objectif.

Demander au candidat de dire des choses n'est pas les dire à sa place, ce n'est pas non plus lui donner les réponses.

Il se pose maintenant la question du choix du niveau auquel va être situé le cours.

En effet faire un cours a des N1 ou a des N4 renseigne-t-il le jury de la même manière sur les compétences du candidat ?

Le niveau de connaissances nécessaires pour assurer un cours N4, n'est pas le même que pour un cours N1 !

On pourrait être tenté de ne demander aux candidats de ne faire que des cours N4, en se disant, « qui peut le plus peut le moins ».

D'un autre côté, savoir adapter son enseignement au public concerné (N1, N2, N3) est aussi une qualité que ces futurs moniteurs doivent posséder.

La solution qui permettrait de s'affranchir de ce « volet » connaissances, serait de soumettre les candidats à des tests théoriques pour savoir où ils en sont au niveau du contenu. Mais ce n'est pas le cas actuellement, il va falloir pratiquer autrement.

Une solution peut consister à préparer avec les grilles d'évaluation et de notation quelques questions « représentatives » allant avec le sujet et pouvant rapidement être posées au candidat après la réalisation de son cours, pour permettre au jury de lever les doutes laissés par le candidat sur ses capacités quant au contenu.

51) Formulation du sujet

Après avoir choisi un thème, pour exemple nous avons choisi les accidents, nous allons essayer maintenant de le formuler.

Exemple :

*Vous êtes chargé de faire une formation à des niveaux 1 sur **les accidents liés à la pratique de la plongée, tels que définis dans le cursus de formation fédéral.***

*Vous définirez **au jury :***

Quel est l'objectif général de la formation des niveaux 1 ?

Quel est l'objectif de la séance ?

Quel va être le contenu de votre séance ?

Quels sont les pré-requis nécessaires à cette formation ?

Combien de temps vous pensez consacrer à cette formation ?

Comment vous évalueriez si votre objectif est atteint ?

*Vous justifierez **aux élèves** la nécessité de cette formation, ce qu'ils seront capables de faire à l'issue de cette formation, puis vous la réaliserez.*

Vous disposez pour ce faire de 20 mn de préparation, de 20 mn pour la présenter au jury, de feutres de couleur et d'un tableau blanc (ou paper-board).

Rendez votre cours attractif et participatif.

Analyse du sujet :

Le sujet correspond-il aux objectifs que le jury s'est fixé concernant l'évaluation du candidat ?

Par rapport aux objectifs définis précédemment, les moyens d'aider les élèves ne sont pas demandés. Il n'est pas précisé de demandes concernant la sécurité.

Si le candidat choisit une option où il divise le cours en deux séances, il est possible de ne pas traiter les difficultés de compréhension, qui n'apparaissent pas toujours tout de suite. De plus si aucun membre du jury ne joue le rôle de l'élève en difficultés, le jury ne sera pas renseigné sur la capacité du candidat à donner des solutions pour résoudre les problèmes.

Concernant la sécurité, si le candidat ne fait qu'expliquer quels sont les accidents liés à la pratique de la plongée, il sera en phase avec le sujet sans toutefois remplir la mission que l'on attend de lui et qui est surtout la prévention !

Il est donc peut être utile de modifier le sujet pour faire en sorte que les deux points soient abordés, en demandant au candidat :

Qu'il s'assure de la compréhension des phénomènes
Qu'il prenne en compte l'aspect sécurité

Nouvelle rédaction du sujet :

Vous êtes chargé de faire une formation à des niveaux 1 sur les accidents liés à la pratique de la plongée, tels que définis dans le cursus de formation fédéral.

*Vous définirez **au jury** :*

*Quel est l'objectif général de la formation des niveaux 1 ?
Quel est l'objectif de la séance ?
Quel va être le contenu de votre séance ?
Quels sont les pré-requis nécessaires à cette formation ?
Combien de temps vous pensez consacrer à cette formation ?
Comment vous évalueriez si votre objectif est atteint ?*

*Vous justifierez **aux élèves** la nécessité de cette formation, ce qu'ils seront capables de faire à l'issue de cette formation, puis vous la réaliserez, **en vous assurant de la compréhension des différents phénomènes, et de la sécurité et prévention à mettre en place pour s'en protéger.***

Vous disposez pour ce faire de 20 mn de préparation, de 20 mn pour la présenter au jury, de feutres de couleur et d'un tableau blanc (ou paper-board).

Rendez votre cours attractif et participatif.

Après l'exposé de votre cours vous énumérerez au jury les symptômes, le traitement et la/les prévention de la surpression pulmonaire

52) Critères d'évaluation

Arrivé à ce stade de rédaction et si le sujet convient on peut essayer de retenir les différents critères d'évaluation.

Si le sujet est suffisamment précis la tâche est facilitée, tant pour le jury que pour l'élève.

Les différents critères pourraient être :

1) Objectif général de formation en concordance avec les prérogatives du niveau de plongeur considéré

2) Objectif de la séance cadré avec le sujet, et mettant l'élève au centre (à l'issue de la formation l'élève sera capable de :...)

3) Le contenu de formation concorde avec les cursus de formation fédéraux

définis, et complets.

4) Les pré-requis nécessaires à la formation sont

adéquate.

5) La justification de la séance faite aux élèves, est

compréhension des phénomènes, ainsi que l'assistance aux élèves en difficultés sont assurés.

6) Les explications, mais aussi la vérification de la

conforme à la prestation effectuée.

7) L'évaluation de l'atteinte des objectifs est réalisé, et

exhaustives.

8) La sécurité et la prévention sont présentes, et

au jury.

9) L'attitude : le candidat est présent face aux élèves et

sa disposition.

10) Le candidat utilise les moyens pédagogiques mis à

11) Réponses aux questions du jury.

Nous proposons également de rajouter un dernier critère qui soit :

candidat.

12) L'impression générale du jury de la prestation du

Nota : actuellement les jury en place doivent après passage du candidat apporter un justificatif de la note attribuée

53) Critères de notation

Nous proposons de noter ces critères en les réunissant en quatre points :

A) Les critères qui démontrent la capacité du candidat à construire des objectifs et un contenu de formation (critères 1 à 4)

B) Les critères qui démontrent la capacité du candidat à faire preuve de pédagogie (critères 5 à 7)

C) Les critères qui démontrent la capacité du candidat à faire de la sécurité et de la prévention (critère 8)

D) Les critères qui démontrent la capacité du candidat à se comporter et à s'affirmer par rapport à un auditoire (critères 9 et 10)

Les critères 11 et 12 devant permettre au jury de mesurer la « maîtrise » du contenu, et d'apporter la « touche de sensibilité » nécessaire à toute prestation ouverte, comme c'est le cas dans ce type d'exercice. (par opposition à une question de type fermée)

Nous proposons de noter sur 4 points, A, B, C, D, ainsi que les critères 11.et 12.

L'échelle de valeur pourrait être la suivante :

Très bien	: 4
Bien	: 3
Moyen	: 2
Faible	: 1
Insuffisant	: 0

De plus nous proposons que l'obtention d'une note égale à 0 sur le point C (sécurité prévention) soit éliminatoire pour l'ensemble de l'épreuve.

6) CONCLUSIONS

Nous espérons que la lecture de ce « mémoire » aura suscité l'intérêt des lecteurs, c'était son but.

Evaluer n'est pas un acte anodin. Il n'engage pas seulement celui qui évalue, mais aussi et surtout celui qui est évalué.

Les répercussions sont importantes, d'une part sur le candidat, d'autre part pour la fédération qui donne « délégation » à celui qu'elle reconnaît, et enfin pour l'examineur et sa conscience.

Les répercussions sur le candidat :

Si c'est un succès, celui ci lui donne un nouveau statut social.

Si c'est un échec celui ci renvoi au candidat une image négative de lui même.

Les candidats au monitorat de plongée de la FFESSM sont des bénévoles qui consacrent pour la plupart d'entre eux une part importante de leurs loisirs, de leur vie familiale, pour se former, pour décrocher ce titre qu'ils envient.

Il est normal que la recherche de la plus grande équité possible leur soit accordée.

Pour la fédération :

Au travers de la certification décernée, c'est son image et ses valeurs dont le candidat sera porteur.

Pour l'examineur :

Qui à l'issue de l'examen, peut se dire en conscience qu'il a tout mis en œuvre, pour que l'évaluation, soit la plus « juste » possible, sans doute ni dans un sens ni dans l'autre.

Il est clair que cet examen va bien au delà de la simple délivrance d'un diplôme.

Les propositions émises dans ce document, ne conviendront peut être pas, ou du moins seront soumises à des critiques certainement justifiées.

Sortir des habitudes demande une remise en question qui n'est chose facile pour personne, surtout dans un domaine qui touche au pouvoir que certains ont sur d'autres.

Les difficultés sont nombreuses, tout en sachant qu'une évaluation parfaite n'existe pas !

Les examens conduits par des personnes ne vont pas disparaître, la machine chargée de remplacer les hommes dans ce domaine n'est pas encore prête et heureusement.

Sans céder au découragement et au doute, l'important est que, et quelque soit sa forme, une réflexion s'engage avec pour objectif une amélioration des pratiques.

Cette démarche est à mettre en parallèle, avec la formation des stagiaires, pour que dès le départ de leur cursus, ils soient informés et confrontés à ce type d'évaluation.

Si cette démarche veut améliorer la certification des candidats, elle est avant tout un outil de formation.

Celui ci est voulu comme une aide, pour permettre aux stagiaires, (comme aux formateurs) de se situer dans l'avancée de la maîtrise des connaissances nécessaires, à l'exercice de leurs futures prérogatives.

C'est un moyen, pour repérer et remédier aux difficultés rencontrées, ce qui est bien un acte pédagogique.

7) ANNEXES

Quelques références bibliographiques

Comment définir des objectifs pédagogiques

De R.F. MAGER

Editions DUNOD

Comment mesurer les résultats de l'enseignement

De R.F. MAGER

Editions DUNOD

Définir les objectifs de l'éducation

De Viviane et Gilbert DE LANDSHEERE

Editions PUF

Evaluation continue et examens, précis de docimologie

De Gilbert DE LANDSHEERE

Editions EDUCATION 2000

Les méthodes d'évaluation scolaire

De Yvan ABERNOT

Editions DUNOD

L'évaluation en questions

CEPEC sous la direction de Charles DELORME

Editions ESF

Les objectifs pédagogiques

De Daniel HAMELINE

Editions ESF

Se former pour enseigner

De Patrice PELPEL

Editions DUNOD